

## *DOCUMENT D'INFORMATION*

---

### **Partenariats provinciaux-municipaux concernant les Grands Lacs**

Le 1<sup>er</sup> juin 2010

#### **La protection des Grands Lacs est une responsabilité partagée**

Tous les paliers d'administration partagent la responsabilité de la protection de la qualité de l'eau et de l'écosystème aquatique des Grands Lacs. On considère de plus en plus que le rôle des municipalités est essentiel aux efforts conjoints pour protéger les Grands Lacs.

Les municipalités fournissent l'eau potable, gèrent les rejets d'eaux d'égout et d'eau pluviales, élaborent des plans de prévention et de contrôle de la pollution, administrent des plages et des marinas locales, supervisent l'aménagement des zones riveraines, protègent les terres humides et les zones naturelles, construisent et entretiennent les réseaux de transport et assurent la participation des collectivités aux initiatives de conservation et de protection de l'environnement.

#### **Partenariats municipaux-provinciaux actuels concernant les Grands Lacs**

Il est essentiel que l'Ontario et les municipalités collaborent pour assurer l'élaboration et la prestation de programmes de protection et de remise en état des Grands Lacs. Il existe de nombreux partenariats entre l'Ontario et certaines municipalités en ce qui concerne les Grands Lacs. Depuis 2007 :

- L'Ontario a versé aux municipalités 653 M\$ pour les aider à mettre à niveau leur infrastructure de traitement des eaux usées, ce qui améliorera la qualité de l'eau traitée rejetée dans les Grands Lacs et la salubrité des plages et des zones riveraines. Cet investissement s'ajoute aux 900 M\$ que les municipalités consacrent chaque année à cette infrastructure.
- L'Ontario a versé des subventions de plus de 1 M\$ aux partenaires municipaux pour aider 14 projets liés aux Grands Lacs allant du nettoyage de sédiments à la planification des mesures antipollution relatives à des projets de traitement des eaux d'égout et des eaux usées.
- L'Ontario a collaboré avec 13 municipalités et d'autres partenaires pour réaliser 15 projets visant à protéger et à rétablir des habitats aquatiques et des espèces

de poissons et d'animaux autochtones des Grands Lacs. Les municipalités ont consacré plus de 650 000 \$ et plus de 2 500 heures de travail à ces projets.

- L'Ontario a assuré la participation de municipalités à trois projets touchant le drainage municipal, la planification de bassins versants et la sensibilisation à la gestion environnementale. Les municipalités ont consacré 65 000 \$ en argent et 3 000 \$ en nature à ces trois projets, tandis que l'Ontario a versé 185 000 \$.

### **Le Protocole de coopération relatif à l'Accord Canada-Ontario**

En 2008, l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent a signé avec l'Ontario le premier Protocole de coopération relatif à l'Accord Canada-Ontario. Le Protocole prévoit que l'Alliance accroîtra la collaboration entre les municipalités de l'Ontario et les signataires provinciaux de l'Accord Canada-Ontario.

Le Protocole de coopération vise à définir les secteurs de coopération entre les parties en ce qui concerne les communications et l'engagement à l'égard de l'actuel Accord Canada-Ontario concernant l'écosystème du bassin des Grands Lacs et d'un nouvel accord.

### **Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent**

Créée en 2003, l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent est une coalition binationale de plus de 70 maires et autres représentants locaux qui collabore activement avec les administrations des deux pays, des États, des tribus, des Premières nations et des provinces ainsi qu'avec d'autres intervenants afin de favoriser la protection, la remise en état et la promotion des Grands Lacs et du bassin du fleuve Saint-Laurent.

Lors du sommet des maires et des ministres des Grands Lacs de 2009, les maires de l'Ontario ont déterminé cinq secteurs de coopération qui sont mentionnés dans leur document intitulé *At the Shoreline: a Mayors' Collaborative Action Plan to Protect the Great Lakes* :

- constituer une table municipale-provinciale-fédérale sur les Grands Lacs pour coordonner les initiatives et partager les renseignements cruciaux;
- améliorer et promouvoir les plages et les zones riveraines;
- lutter contre les algues toxiques ou constituant une nuisance;
- réduire les rejets d'eaux d'égout et d'eaux pluviales non traitées;
- effectuer une analyse de rentabilisation pour favoriser les investissements dans les Grands Lacs.

### **Accord Canada-Ontario concernant l'écosystème du bassin des Grands Lacs**

L'Ontario collabore avec le gouvernement fédéral et d'autres partenaires pour déterminer les buts, les résultats et les engagements précis concernant la protection et la remise en état de l'environnement des Grands Lacs. La Province aide aussi le Canada à respecter ses engagements aux termes de l'Accord Canada-États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs.

Le 31 mars 2010, le Canada et l'Ontario ont prolongé d'un an l'Accord Canada-Ontario. Cela leur permet de continuer leurs importants travaux de protection et de remise en état de l'écosystème du bassin des Grands Lacs pendant que le Canada et les États-Unis négocient le renouvellement de l'accord binational.

---

Ministère de l'Environnement

Lyndsay Miller, Bureau du ministre, 416 212-1625  
Kate Jordan, Direction des communications, 416 314-6666

[ontario.ca/environnement-nouvelles](http://ontario.ca/environnement-nouvelles)

*Available in English*

Ministère des Richesses naturelles

Bradley Hammond, Bureau de la ministre, 416 314-2198  
Relations avec les médias, Direction des services de communication, 416 314-2106

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales

Sarah Petrean, Bureau de la ministre, 416 326-3861

Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent

Nicola Crawhall, 613 298-3178

Cité de Toronto

Leisa Tjoeng, 416 338-5637